

maxit Group

# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deitermann Farbchips

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD12593/7

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

## 2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

**Description :** Liant avec colorants. **Composants dangereux :** néant

## 3 Identification des dangers

Principaux dangers: Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: néant

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

## **4 Premiers secours**

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

après inhalation : néant

après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et

lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

(suite page 2)

Page: 1/5



## Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann Farbchips

(suite de la page 1)

Page: 2/5

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

#### Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter la formation de poussière

#### Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

#### Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir par moyen mécanique.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

#### Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## 7 Manipulation et stockage

#### Manipulation:

## Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Eviter la formation de poussière.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### Stockage:

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

## Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

## 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

## Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

#### Equipement de protection individuel :

## Mesures générales de protection et d'hygiène :

Au travail, ne pas manger ni boire

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Eviter tout contact avec la peau

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

#### Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

## Nom du produit Deitermann Farbchips

(suite de la page 2)

Page: 3/5

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

## Matériau des gants

Gants en caoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Pas nécessaire.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

| Indications générales.                                                                     |                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Forme :<br>Couleur :<br>Odeur :                                                            | Petites particules colorées.<br>selon désignation produit<br>caractéristique |
| Changement d'état<br>Point de fusion :<br>Point d'ébullition :                             | non déterminé<br>non déterminé                                               |
| Point d'inflammation:                                                                      | non applicable                                                               |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : La substance n'est pas inflammable.                      |                                                                              |
| Auto-inflammation:                                                                         | Le produit ne s'enflamme pas spontanément.                                   |
| Danger d'explosion :                                                                       | Le produit n'est pas explosif.                                               |
| Pression de vapeur :                                                                       | Non applicable.                                                              |
| Densité à 20°C:                                                                            | 2,25 g/cm³ (DIN 51757)                                                       |
| Solubilité dans/miscibilité ave                                                            | c<br>insoluble                                                               |
| valeur du pH:                                                                              | Non applicable.                                                              |
| Viscosité :<br>dynamique :<br>cinématique :<br>Teneur en solvants:<br>Solvants organiques: | Non applicable.<br>Non applicable.<br>0,0 %                                  |
| Indications complémentaires                                                                | Aucune.                                                                      |

## 10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 4)

\_



## Fiche technique de sécurité

Page : 4/5

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann Farbchips

(suite de la page 3)

## 11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'iritation :

**de la peau :** Pas d'effet d'irritation. **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu. Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé

selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

## 12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Das Produkt ist biologisch nicht abbaubar.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

#### **Produit:**

**Recommandation:** 

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

## Catalogue européen des déchets

07 03 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

#### Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

## 14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux

Classe IMDG/GGVmer : - Non Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA:

(suite page 5)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 5/5

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann Farbchips

(suite de la page 4)

#### Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

## 15 Informations réglementaires

#### Marquage selon les directives CEE :

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

## **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

F-